



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00338

Numéro SIREN : 819 184 953

Nom ou dénomination : CABDIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 4649

SAS CABDIS

route Départementale 400

14390 CABOURG

Siret : 81918495300019

Certifié Conforme
à l'Original

2



Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2016



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Fiers :	15, rue du Théâtre - 61100 Fiers	Tél : 02 33 62 82 00	email : fiers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 21/03/2016 au 31/12/2016

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)	732 000		732 000
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 153 020	107 753	1 045 267
Autres immobilisations corporelles	275 008	28 145	246 863
Immobilisations corporelles en cours	1 620		1 620
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 161 648	135 898	2 025 750
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	1 220 229		1 220 229
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	20 429	1 583	18 845
Autres créances	458 676		458 676
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	203 387		203 387
Charges constatées d'avance (3)	7 952		7 952
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 910 672	1 583	1 909 089
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	4 072 320	137 481	3 934 839
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

■ Bilan Passif

	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	
Capital	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-24 223
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	575 777
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 707 789
Emprunts et dettes financières diverses (3)	150 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080 083
Dettes fiscales et sociales	382 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	38 256
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	3 359 062
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	3 934 839
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 482 450
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 876 612
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	12 016 732		12 016 732
Production vendue (biens)	1 086 288		1 086 288
Production vendue (services)	220 051		220 051
Chiffre d'affaires net	13 323 071		13 323 071
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			244 247
Autres produits			1 947
Total produits d'exploitation (I)			13 569 264
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			11 234 355
Variations de stock			-1 220 229
Achats de matières premières et autres approvisionnements			730 085
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			1 245 231
Impôts, taxes et versements assimilés			233 831
Salaires et traitements			992 521
Charges sociales			278 275
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			136 461
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 583
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			4 137
Total charges d'exploitation (II)			13 636 251
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-66 986
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 338
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			1 338
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			16 359
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			16 359
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-15 021
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-IV+V-VI)			-82 007

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2016
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	95 000
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	95 000
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	66 180
Sur opérations en capital	3 841
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 828
Total charges exceptionnelles (VIII)	72 850
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	22 150
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-35 634
Total des produits (I+II+V+VII)	13 665 602
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 689 826
BENEFICE OU PERTE	-24 223
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

■ Compte de résultat détaillé

	31/12/2016
Total des produits (I+III+V+VII)	13 665 602,44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 689 825,77
BENEFICE OU PERTE	-24 223,33
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 21/03/2016 au 31/12/2016

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS CABDIS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 934 839 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 24 223 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 21/03/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/01/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a adopté le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans

■ Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,48 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2015

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 49 970 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Une aide commerciale à hauteur de 95 000 HT euros a été provisionnée pour l'exercice clos au 31 décembre 2016. Cependant celle-ci



Règles et méthodes comptables

pourrait faire l'objet d'un remboursement prorata temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

L'acquisition du fonds de commerce a eu lieu le 4 mars 2016.

Consolidation :

La société mère consolidante est SONORFI domiciliée 18 rue Claude Bloch 14000 Caen (N° RCS : 383 957 251)

Sonorfi détient 50% de Sodicab qui détient elle même 100% de Cabdis soit une détention indirecte de 50%.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues aux sièges sociaux.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		732 000		732 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		732 000		732 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 160 252	7 232	1 153 020
- Installations générales, agencements aménagements divers		273 326		273 326
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 683		1 683
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		1 620		1 620
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 436 880	7 232	1 429 648
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		2 168 880	7 232	2 161 648

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	732 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	732 000

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actif.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci étant déterminée :

- Pour les fonds de commerce acquis au cours des 24 derniers mois, par référence à la valeur de transaction ;
- Pour les autres fonds de commerce, par référence au pacte de préférence ou, en l'absence, par référence à la méthode des comparables (multiple du chiffre d'affaires mensuel TTC).

En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce qui présente une durée d'utilisation non limitée, a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice. Ce test n'a pas permis d'identifier une dépréciation du fonds de commerce : la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations



Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		111 144	3 391	107 753
- Installations générales, agencements aménagements divers		27 903		27 903
- Matériel de transport		242		242
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		139 289	3 391	135 898
ACTIF IMMOBILISE		139 289	3 391	135 898

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 429	20 429	
Autres	458 676	458 676	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 952	7 952	
Total	487 056	487 056	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	54 101
Disponibilités	
Total	54 101

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	60 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	60 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 707 789	225 338	896 200	586 250
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080 083	1 080 083		
Dettes fiscales et sociales	382 934	382 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	188 256	188 256		
Produits constatés d'avance				
Total	3 359 062	1 876 612	896 200	586 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 846 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	138 750			
(**) Dont envers les associés				

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	339
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 313
Dettes fiscales et sociales	252 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 909
Total	325 297

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	7 952
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	7 952

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 086 288		1 086 288
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	178 539		178 539
Ventes de marchandises	12 016 732		12 016 732
Produits des activités annexes	41 512		41 512
TOTAL	13 323 071		13 323 071

■ Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	38	
Ouvriers		
Total	43	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>le fond de commerce a fait l'objet d'un nantissement sous seing privé</i>	1 850 000
Autres engagements donnés	1 850 000
Total	1 850 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 93 311 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Société membre de la compagnie
régionale des Commissaires aux
comptes de Bordeaux

Walter Motard
Sophie Sanderre Motard
Pierre Ribac
David Brachet
Julien Grosse
Thomas Grosse

Associés

SAS CABDIS

**Lieudit « Le Bas Cabourg » - RD n° 400
14390 CABOURG**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

Sommaire

*Rapport sur les comptes annuels
Bilan, Compte de résultat, Annexe*

SAS CABDIS
Lieudit « Le Bas Cabourg » RD - n° 400
14390 CABOURG

**RAPPORT SUR LES COMPTES
ANNUELS**

À l'Associée Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la société SAS CABDIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

① **OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

② JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que :

La note « Fonds commercial » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation du fonds de commerce.

Dans le cadre de nos travaux et appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation du fonds de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

③ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bordeaux, le 24 mai 2017


SARL AUDITORIA
Pierre RIBAC
Commissaire aux comptes

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)	732 000		732 000
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 153 020	107 753	1 045 267
Autres immobilisations corporelles	275 008	28 145	246 863
Immobilisations corporelles en cours	1 620		1 620
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 161 648	135 898	2 025 750
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	1 220 229		1 220 229
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	20 429	1 583	18 845
Autres créances	458 676		458 676
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	203 387		203 387
Charges constatées d'avance (3)	7 952		7 952
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 910 672	1 583	1 909 089
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	4 072 320	137 481	3 934 839
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Bilan Passif

	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	
Capital	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-24 223
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	575 777
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 707 789
Emprunts et dettes financières diverses (3)	150 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080 083
Dettes fiscales et sociales	382 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	38 256
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	3 359 062
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	3 934 839
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 482 450
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 876 612
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	12 016 732		12 016 732
Production vendue (biens)	1 086 288		1 086 288
Production vendue (services)	220 051		220 051
Chiffre d'affaires net	13 323 071		13 323 071
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			244 247
Autres produits			1 947
Total produits d'exploitation (I)			13 569 264
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			11 234 355
Variations de stock			-1 220 229
Achats de matières premières et autres approvisionnements			730 085
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			1 245 231
Impôts, taxes et versements assimilés			233 831
Salaires et traitements			992 521
Charges sociales			278 275
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			136 461
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 583
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			4 137
Total charges d'exploitation (II)			13 636 251
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-66 986
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 338
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			1 338
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			16 359
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			16 359
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-15 021
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV-V-VI)			-82 007

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2016
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	95 000
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	95 000
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	66 180
Sur opérations en capital	3 841
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 828
Total charges exceptionnelles (VIII)	72 850
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	22 150
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-35 634
Total des produits (I+III+V+VII)	13 665 602
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 689 826
BENEFICE OU PERTE	-24 223
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

**Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Désignation de la société : **SAS CABDIS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 934 839 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 24 223 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 21/03/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/01/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a adopté le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

■ Règles et méthodes comptables

**Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 49 970 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice

■ Règles et méthodes comptables

alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Une aide commerciale à hauteur de 95 000 HT euros a été provisionnée pour l'exercice clos au 31 décembre 2016. Cependant celle-ci pourrait faire l'objet d'un remboursement prorata temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

L'acquisition du fonds de commerce a eu lieu le 4 mars 2016.

Consolidation :

La société mère consolidante est SONORFI domiciliée 18 rue Claude Bloch 14000 Caen (N° RCS : 383 957 251)

Sonorfi détient 50% de Sodocab qui détient elle même 100% de Cabdis soit une détention indirecte de 50%.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues aux sièges sociaux.

Par exception aux règles et méthodes comptables, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		732 000		732 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		732 000		732 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 160 252	7 232	1 153 020
- Installations générales, agencements aménagements divers		273 326		273 326
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 683		1 683
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		1 620		1 620
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 436 880	7 232	1 429 648
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		2 168 880	7 232	2 161 648

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	732 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	732 000

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actif.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci étant déterminée :

- Pour les fonds de commerce acquis au cours des 24 derniers mois, par référence à la valeur de transaction ;
- Pour les autres fonds de commerce, par référence au pacte de préférence ou, en l'absence, par référence à la méthode des comparables (multiple du chiffre d'affaires mensuel TTC).

En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce qui présente une durée d'utilisation non limitée, a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice. Ce test n'a pas permis d'identifier une dépréciation du fonds de commerce : la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations

**Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

■ Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		111 144	3 391	107 753
- Installations générales, agencements aménagements divers		27 903		27 903
- Matériel de transport		242		242
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		139 289	3 391	135 898
ACTIF IMMOBILISE		139 289	3 391	135 898

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 429	20 429	
Autres	458 676	458 676	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 952	7 952	
Total	487 056	487 056	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	54 101
Disponibilités	
Total	54 101

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	60 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	60 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 707 789	225 338	896 200	586 250
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080 083	1 080 083		
Dettes fiscales et sociales	382 934	382 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	188 256	188 256		
Produits constatés d'avance				
Total	3 359 062	1 876 612	896 200	586 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 846 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	138 750			
(**) Dont envers les associés				

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	339
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 313
Dettes fiscales et sociales	252 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 909
Total	325 297

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	7 952
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	7 952

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 086 288		1 086 288
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	178 539		178 539
Ventes de marchandises	12 016 732		12 016 732
Produits des activités annexes	41 512		41 512
TOTAL	13 323 071		13 323 071

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

■ Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	38	
Ouvriers		
Total	43	

Engagements financiers

**Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>le fond de commerce a fait l'objet d'un nantissement sous seing privé</i>	1 850 000
Autres engagements donnés	1 850 000
Total	1 850 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ Règles et méthodes comptables

**Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Désignation de la société : **SAS CABDIS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 934 839 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 24 223 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 21/03/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/01/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a adopté le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

■ Règles et méthodes comptables

**Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 49 970 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice

■ Règles et méthodes comptables

alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Une aide commerciale à hauteur de 95 000 HT euros a été provisionnée pour l'exercice clos au 31 décembre 2016. Cependant celle-ci pourrait faire l'objet d'un remboursement prorata temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

L'acquisition du fonds de commerce a eu lieu le 4 mars 2016.

Consolidation :

La société mère consolidante est SONORFI domiciliée 18 rue Claude Bloch 14000 Caen (N° RCS : 383 957 251)

Sonorfi détient 50% de Sodocab qui détient elle même 100% de Cabdis soit une détention indirecte de 50%.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues aux sièges sociaux.

Par exception aux règles et méthodes comptables, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

CABDIS

S.A.S. au capital de 600 000 €
Siège Social : Lieudit « Le Bas Cabourg » - Route départementale n°400
14390 CABOURG
RCS CAEN 819 184 953

PROCES-VERBAL DU 07 JUIN 2017 DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

*L'an deux mil dix sept
Le sept juin
A seize heures trente*

A l'établissement de OUISTREHAM (14150) – Route de Caen

La Société « **SODICAB** », SAS au capital de 3 000 000 € dont le siège social est à CABOURG (14390) – Le Bas Cabourg – RD n°400, immatriculée au RCS de Caen sous le n° 819 031 147, représentée par sa présidente la Société « **SONORFI** », elle-même représentée par Monsieur Guillaume HALLEY,

Associée unique et Présidente de la Société « **CABDIS** », Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 € divisé en 60 000 actions dont le siège social est à CABOURG (14390) – Le Bas Cabourg – RD n°400.

Le Commissaire aux comptes régulièrement ayant été convoqué en date du 15/05/2017 étant absent et excusé,

A statué sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le président
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31/12/2016** et quitus au Président
- Affectation du résultat distribuable
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.



DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une **perte de 24 223 €** décide de l'affecter au compte « **Report à nouveau** ».

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé.

L'Associée Unique précise qu'en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions visées à ce même article seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME RESOLUTION

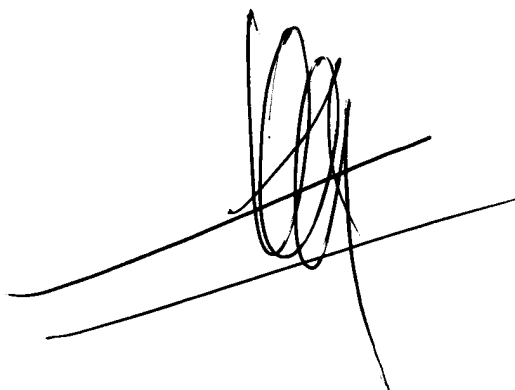
L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée unique et Présidente :

Société « SODICAB »

Représentée par la société « SONORFI », elle-même représentée par Guillaume HALLEY

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over a horizontal line.